La Communauté de Communes RHÔNY - VISTRE - VIDOURLE

- ✓ L'accueil PériScolaire (Accueil du matin et du soir) = APS,
- ✓ La restauration scolaire,
- ✓ L'accueil de loisirs les mercredis et les vacances scolaires = ALSH.







Contactez-nous

Communauté de Communes Rhôny - Vistre - Vidourle 2, Avenue de la Fontanisse ZAC Pôle Actif 30660 Gallargues Le Montueux

> 04 66 35 55 55 <u>contact.enfance@ccrvv.fr</u> <u>www.ccrvv.fr</u>







Je souhaite que mon enfant fréquente la cantine

et/ou l'accueil périscolaire et/ou le centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires, que dois-je faire ?

Mon enfant fréquentera pour la lère fois les services de la CCRVV: 1ère ETAPE:

Avant la 1ère fréquentation :

Télécharger le dossier « 1ère inscription » sur www.ccrvv.fr,
ou le retirer auprès de l'ALSH,
ou encore au siège de la Communauté de
Communes.

<u>Il est composé de :</u>

- ➤ La Fiche Famille de liaison,
- ➤ La Fiche Sanitaire de liaison,
- La Fiche d'Autorisations diverses.

Pièces obligatoires à joindre:

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- $\quad Attestation \ d'assurance \ Responsabilit\'e \ Civile,$
- Copie des vaccinations,
- Copie du livret de famille,
- Relevé de situation CAF, indiquant le Quotient Familial.

Une fois le dossier **complété**, **daté** et **signé**, celui-ci est à renvoyer à l'adresse email suivante :

contact.enfance@ccrvv.fr ou prendre RDV à la CCRVV, au :

04 66 35 74 73 ou 04 66 35 71 16

Suivre : « 2^{nde} étape : Pour réserver les accueils »

Mon enfant a déjà fréquenté les services de la CCRVV :

1ère ETAPE (Bis):

Avant le 20/08/2021 :

Télécharger le dossier « Renouvellement 2021-2022 » sur <u>www.ccrvv.fr</u>, ou le retirer auprès de l'ALSH ou au siège de la Communauté de Communes.

Il est uniquement composé de :

➤ La Fiche Sanitaire de Liaison

Ainsi que les pièces à joindre suivantes :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile,
- Copie des vaccinations.

Le dossier doit être renvoyé **complété**, **daté** et **signé** à l'adresse email suivante :

contact.enfance@ccrvv.fr ou prendre RDV à la CCRVV. au :

04 66 35 74 73 ou 04 66 35 71 16

Suivre : « 2^{nde} étape : Pour réserver les accueils »



2^{nde} ETAPE:

Pour réserver les accueils :

Soit, j'inscris mon enfant directement sur mon espace « Portail Familles »*, (accessible après traitement de mon 1er dossier* par la CCRVV);

Soit, je rends un calendrier d'inscription, (téléchargeable sur www.ccrvv.fr), que je renvoie par email (cf. adresses mails ci-dessous), à défaut, je demande un calendrier auprès de l'équipe d'animation directement.

*Rappel: Identifiant = adresse email (si problème de mot de passe, contactez-nous!)

Les modalités d'inscriptions et d'annulations sont référencées sur le règlement de fonctionnement.

Adresses emails de toutes les structures du territoire :

ALSH Aigues-Vives : alsh.av@ccrvv.fr

ALSH Aubais : alsh.aubais@ccrvv.fr

ALSH Boissières/Nages : alsh.bns@ccrvv.fr

ALP Codognan : alsh.codognan@ccrvv.fr

ALP Mus : alsh.mus@ccrvv.fr

ALSH Gallargues Le montueux : alsh.gallargues@ccrvv.fr

ALSH Uchaud : alsh.uchaud@ccrvv.fr

ALSH Vergèze: alsh.vergeze@ccrvv.fr

ALSH Vestric : alsh.vestric@ccrvv.fr